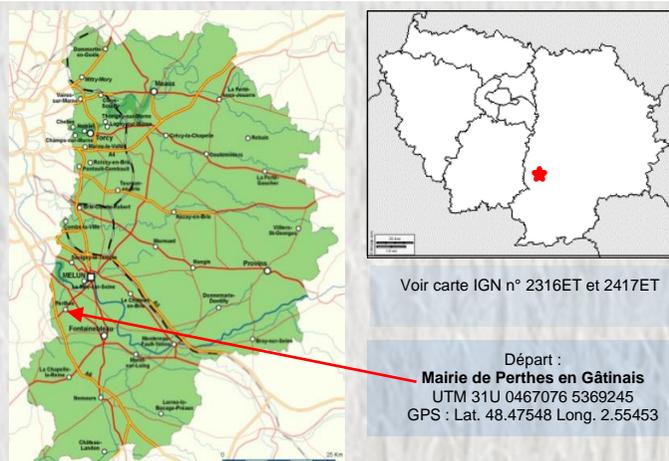


Le nom de Perthes est mentionné dans les écrits du XI^{ème} siècle et s'écrivait *Pertæ* en latin. Le village était aussi nommé *Parthes* ou même *Spartes*. En langue celtique qui signifie « buisson », ce qui serait l'étymologie du nom du village. (source Wikipédia)

Le nom du hameau de la planche a pour origine l'existence d'une planche en bois qui permettait autrefois le passage de la rivière École en cet endroit.

L'église St Gervais et Saint Protais de Perthes en Gâtinais possède une voûte d'ogive avec un clocher carré à 2 étages de baies géminées.

La chouette effraie : il s'agit d'un rapace nocturne reconnaissable à sa grande envergure au vol, son masque facial et son ventre blanc qui lui a valu le surnom de « Dame Blanche ». Elle chasse sa nourriture dans les cultures, les exploitations agricoles et les autres endroits accessibles où les rongeurs abondent. L'adage dit d'ailleurs qu'une chouette vaut bien un chat. Un nichoir a été installé sous le toit de l'église de Perthes en Gâtinais.



Voir carte IGN n° 2316ET et 2417ET

Départ :
Mairie de Perthes en Gâtinais
UTM 31U 0467076 5369245
GPS : Lat. 48.47548 Long. 2.55453

Accès : Perthes en Gâtinais, à 13 km au sud-ouest de Melun par la D372

Informations pratiques : Boulangerie, boucherie, pharmacie, superette

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Perthes en Gâtinais L'École buissonnière



L'École à St Sauveur – Photo F.D ©

Le parcours croise et recroise l'École, traverse des Lieux-dits aux noms évocateurs : Petit-Moulin, Grand-Moulin, la Terre-aux-Moines, le Bois-Seigneur, les Belles-Vues.



19 km



5 h 00



Jaune



Difficile

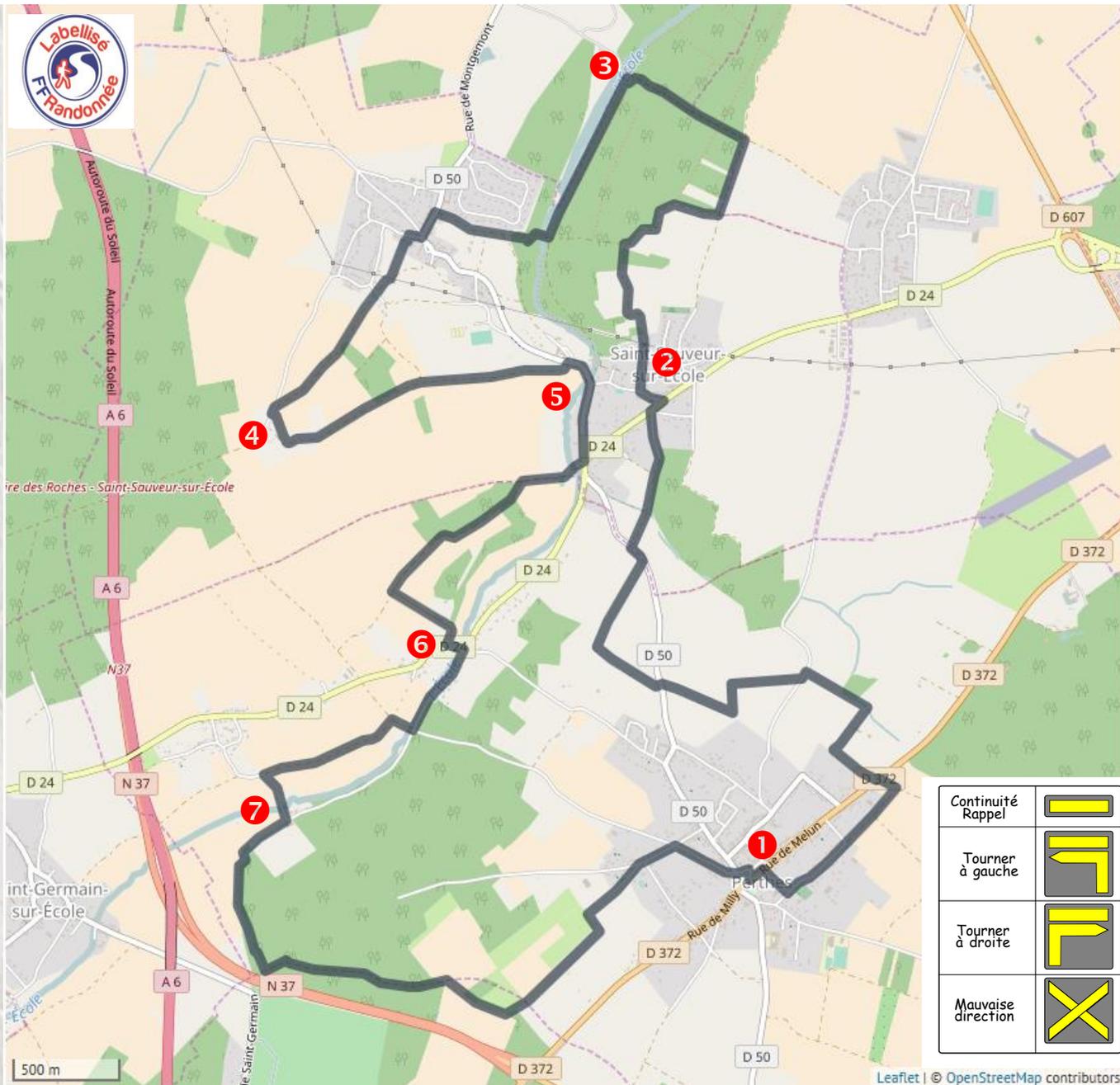
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour – Mars 2021 -

Parking / Départ : le long de la D372 au niveau de la mairie.

- 1** Dos à la mairie suivre à droite sur 150 m la D372, tourner à droite à hauteur du monument aux morts puis prendre à gauche la rue qui devient chemin. Tourner à gauche et traverser la D372. Suivre le chemin en face. Il bifurque à droite puis à gauche. Couper la petite route et rejoindre le chemin herbeux en face, décalé à gauche. Au chemin d'exploitation, virer à droite et traverser la D50. La suivre à gauche sur quelques mètres et prendre à droite pour atteindre l'église de Saint-Sauveur.
- 2** Contourner l'église par la droite, bifurquer à droite puis suivre la lisière du Bois Seigneur. Descendre jusqu'à la rivière par le deuxième chemin à gauche.
- 3** Longer l'École à gauche. A la station d'épuration, franchir le cours d'eau. Grimper vers Brinville. Partir à gauche sur la D50. Au carrefour, emprunter la deuxième rue à droite. Après 50 m, entrer dans la cour à gauche et atteindre le sentier. Passer derrière la chapelle, couper la rue et suivre le chemin en face pour rejoindre « les Fontaines ».
- 4** Descendre le chemin à gauche et longer le ru, jusqu'à la D50 (mairie, groupe scolaire)
- 5** Tourner à droite, traverser le village, virer à droite. Franchir l'École, monter le chemin, bifurquer à gauche puis 800 m plus loin, encore à gauche. Atteindre La Planche.
- 6** S'engager à gauche sur la D24, se diriger à droite le long de l'École. Quitter la route et traverser le pont à droite. Tourner deux fois à gauche pour arriver au Petit Moulin.
- 7** Suivre à droite le ru de Rebais. Prendre la route à gauche puis le sentier à droite dans le Bois des Mocque-Paniers. A la sortie du bois, traverser les champs vers les habitations. Dans la route, tourner à droite puis dans la deuxième rue à droite. Se diriger vers l'église et rejoindre le point de départ par la droite.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".